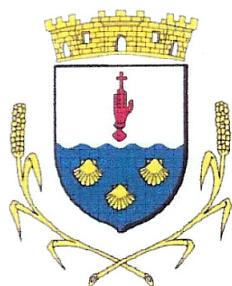


La gazette de Jouy

Le journal d'information de Jouy sur Morin

MARS 2009
NUMERO #2

Au coeur du pays des deux Morin ...



LA LETTRE DU MAIRE

Editorial

Déjà un an !

Il faut dire que la tâche est importante et que le temps, lui, défile vite ...

Une première année **de transition**, à s'occuper de dossiers que nous n'avions pas forcément initiés. Mais aussi une première année pour trouver **nos marques** et pour **mettre en place la suite**. Enfin, une première année pour solutionner différents litiges et donner le cap d'une politique communale ambitieuse mais réaliste.

“Les dossiers urgents”

Pour la rentrée 2008, l'urgence était de **remplacer le vieux préfabriqué insalubre** afin de créer un nouveau lieu d'accueil pour les élèves de l'éventuelle classe supplémentaire (*qui ouvrira finalement ses portes à la rentrée 2009*) mais aussi pour ceux de la garderie. **C'est donc chose faite !** Le nouveau modulaire sera définitivement fonctionnel pour la rentrée prochaine. Deux classes de 45 m² aux normes qui permettront de recevoir dans de bonnes conditions la nouvelle classe ainsi que la garderie. Il faut savoir que, conformément aux directives en la matière, ce nouveau bâtiment répond aux réglementations pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Autre urgence, **le cabinet médical**. Sans celui-ci, la venue d'un nouveau médecin est d'autant plus aléatoire. Une bonne nouvelle, le permis de construire nous a enfin été délivré et les travaux sont prévus jusqu'au début du mois d'avril. Dans le même temps, nous sommes en discussion - *bien avancées* - avec plusieurs médecins généralistes susceptibles de venir exercer dans la commune.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que cela sera confirmé.

“Du nouveau”

Le litige concernant la gare a enfin trouvé son épilogue, nous avons pu racheter le bâtiment aux héritiers de la famille Driot et par là même clore un épineux dossier. Notre Proxy s'apprête à rouvrir après quelques travaux et un changement de gérant. Désormais, c'est auprès de **M. Salem Benkaddour** que vous pourrez aller faire vos courses à Jouy. Et puis il y a aussi les pizzas, le vendredi soir sur la place de l'église ...

Vous pouvez le constater quotidiennement, Jouy-sur-Morin se réveille. Petit à petit, avec l'aide des associations et de toutes les bonnes volontés, *et il y en a !*, la commune sort de sa douce torpeur. Malgré un contexte économique difficile, l'année 2009 et les suivantes pourraient bien être celles du renouveau pour Jouy-sur-Morin.

Luc Neiryneck



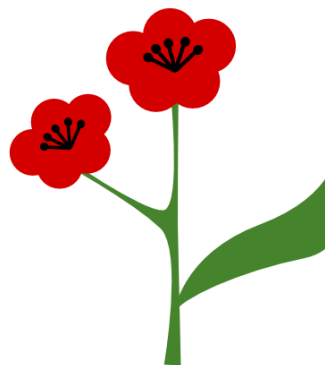
► Le modulaire du Champlat

SOMMAIRE

♦ Editorial	1
<i>Par Luc Neiryneck.</i>	
♦ Vie de la commune	2/3
<i>Quoi de neuf à Jouy ?</i>	
♦ Les Finances	4
<i>Par Monique Labrye.</i>	
♦ Cadre de vie.	5
<i>Par Roger Malvy.</i>	
♦ Les associations	6/7
<i>Plein feu sur ...</i>	
♦ Votre mairie	8
♦ Bloc-notes / Agenda	9/10
♦ Etat-civil 2008	11
♦ Infos pratiques	12

● FLEURISSEMENT

Concours Jardins et balcons fleuris.



Pour la première année, la mairie de Jouy-sur-Morin organise un grand concours des jardins & balcons fleuris.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune.

La participation au concours nécessite une inscription préalable. Ces dernières auront lieu du 1er avril au 31 mai 2009 en mairie.

Le concours se divise en deux catégories au choix :

- Catégorie balcons.
- Catégorie jardins.

Les bulletins d'inscription ainsi que le règlement seront disponibles en mairie à compter du 1er avril 2009.

Christophe Houdard.

● CIVISME

Le stationnement au abords de l'école du Champlat.

Tous les parents d'élèves connaissent le souci, à l'heure de l'ouverture des grilles de l'école du Champlat, l'affluence de voitures rend la circulation et le stationnement difficiles.

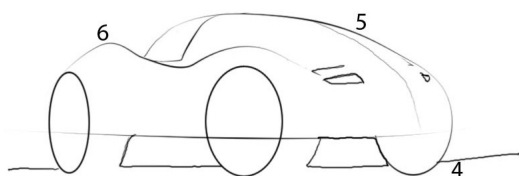
La municipalité, avec l'aide des parents d'élèves, consciente du problème, réfléchit à différentes solutions qui concilieraient accessibilité et sécurité.

Pour autant, la commune souhaite mettre l'accent sur le manque de civisme de la part de certains automobilistes.

Le trottoir qui part de la grille de l'école maternelle en direction de l'école du Centre est marqué d'**une longue bande jaune continue**. Dans le code de la route (article R417-6), cela signifie l'**interdiction formelle de marquer l'arrêt (dépose minute) et de stationner**.

Pourtant, tous les matins, des véhicules stationnent sur ce trottoir, empêchant par la même occasion passants et poussettes de circuler librement. Il faut donc contourner les voitures en descendant sur la chaussée **augmentant ainsi considérablement le risque d'accident**.

Cette situation étant **inadmissible**, la gendarmerie de La Ferté Gaucher en a été avertie. En outre, des bacs à fleurs seront prochainement installés pour empêcher les voitures d'accéder au trottoir.



● DISPARITIONS

Décès de Mlle Pognot ...

Le vendredi 26 décembre 2008, Agnès Pognot, ancien Maire de Jouy-sur-Morin, s'est éteinte à l'âge de 55 ans des suites d'une longue maladie.

Des obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 30 décembre en l'église St Pierre - St Paul de Jouy-sur-Morin.



Nous souhaitons rendre ici un hommage à Mlle Pognot qui, durant plus de vingt ans, a fait partie du Conseil Municipal, d'abord dans l'équipe de M. Wienert en qualité d'adjointe aux finances (1983 - 1989 et 1989 - 1995) puis en tant que maire de Jouy-sur-Morin durant deux mandats (1995 - 2001 et 2003 - 2008)

L'ensemble du Conseil Municipal tient à présenter ses sincères condoléances à sa famille.

Photographie : © Famille Pognot, 2008.

● RETOUR SUR ...

SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES.

Gabriel Kinsa, conteur africain originaire du Congo Brazzaville.



© Photographie : D.R

Ce jeudi 18 décembre 2008, en passant près du foyer communal, vous avez peut-être entendu des rires et des cris d'enfants mêlés à de la musique africaine.

En effet, les enfants des écoles du Champlat et du Centre étaient invités par la municipalité au traditionnel spectacle de Noël.

Cette année, le conteur africain **Gabriel Kinsa** a emmené les spectateurs loin de la Seine et Marne dans la savane africaine.

Le matin, les plus petits ont pu participer en jouant des instruments traditionnels et l'après midi, les plus grands ont chanté en compagnie de l'artiste.

Enfants et parents présents étaient ravis.

Après le spectacle, l'arrivée du Père Noël était très attendue tout autant que les cadeaux et les friandises.

Le lendemain chaque classe a eu un goûter offert pour fêter les vacances.

Frédérique Moreau.

● RETOUR SUR ...

LE MARCHÉ DE NOËL

Vendredi, 12 décembre 2008

Tout comme l'an dernier, le marché de Noël 2008 a connu un vif succès malgré les températures polaires qui accompagnaient la tombée de la nuit.

Dès la sortie de l'école, l'association des parents d'élèves *La Vie des Ecoles* se proposait de réchauffer parents et enfants avec du chocolat chaud (*et du vin chaud pour les adultes*) ou encore avec quelques douceurs sucrées bienvenues. Ce fut ensuite au tour des enseignants de remplir leur stand d'objets divers et



variés réalisés en classe par les élèves.

Cerise sur le gâteau, le Père Noël qui passait par là et venu faire un rapide coucou aux nombreux visiteurs de ce marché de Noël très réussi.

Retrouvez l'intégralité du compte rendu de cette mémorable soirée, ainsi que de nombreuses photographies, sur le site de l'association :

<http://laviedesecoles.aliceblogs.fr/>



Photographie : © La Vie des Ecoles

● BUDGET 2008, BUDGET 2009 ...

A lors que nous arrivons à la cloture du budget 2008 et avant l'établissement du budget 2009, le moment semble venu de faire un premier point sur les finances de la commune.



Nous avons du faire face au règlement de plusieurs dossiers restés en suspend.

- Concernant certains dossiers de succession, des frais de notaires restaient à régler et ce, depuis l'année 2006.

- Dans le cadre de l'aménagement du cabinet médical, les travaux s'élevaient à 86600 euros HT. Afin de régulariser cet aménagement, il a fallu demander **un permis de construire** et engager un architecte afin de respecter les normes prévues par les Bâtiments de France dans le cadre du périmètre de l'église. Les travaux ont dû être revus à la baisse pour ne pas dépasser les 90 000 euros (*Code des Marchés Publics*). De ce fait, nous ferons appel aux employés communaux pour les travaux

complémentaires.

- Suite au jugement du Tribunal Administratif de Meaux du 17 avril 2008, nous devons aussi procéder au remboursement de la gare pour le prix d'achat de 10 671 euros.

Matériel communal.

Des révisions et des réparations ont été rapidement réalisées sur le matériel roulant communal (*mise en conformité et entretien*).

Centre de première intervention.

Les indemnités pour le corps des **pompiers volontaires** n'étaient pas versées depuis 2004. Nous avons donc procédé au rattrapage et versé les sommes dues.

Assainissement.

En ce qui concerne le budget de l'assainissement, de nombreuses réparations ainsi que le remplacement de matériel vétuste aux stations d'épuration ont été nécessaires. Cela représente un montant de 40 000 euros, montant qui ne prend pas en compte l'entretien courant.

A cette somme, il faut ajouter la participation 2007 au syndicat d'assainissement de Montigny (*Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Exploitation du Réseau d'Assainissement du Hameau de Montigny*) pour un montant de 4 000 €.

Budget de l'eau.

En ce qui concerne le budget de l'eau, la grande surprise est venue de **la taxe d'analyse** due à l'agence de l'eau Seine Normandie. Cette taxe (*non réglée par la commune pour les années 2003 & 2004*) représente la somme cumulée de 69 549 euros.

Analyse financière 2008.

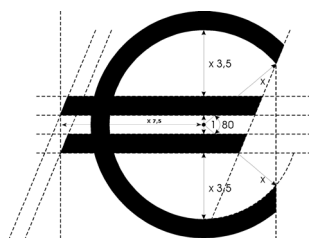
Pour clore ce chapitre sur les finances de la commune, l'analyse financière élaborée par la Trésorerie de La Ferté Gaucher laisse apparaître que :

- le taux de surendettement de la commune **est important** en raison du remboursement du prêt pour l'achat du Prieuré.

- le taux des quatre taxes (*Taxe d'Habitation – Taxe sur le Foncier Bati – Taxe sur le Foncier Non Bati – Taxe Professionnelle*) est faible par rapport aux communes de même importance.

Bilan & perspectives.

Dans le souci de **qualité de la gestion de la commune** et afin de nous permettre de **réaliser les travaux indispensables** et ainsi diminuer les retards accumulés, nous serons amenés à prendre des décisions afin d'**augmenter les recettes communales**. D'ores et déjà, l'entretien urgent de la voirie et des bâtiments a été réalisé, de nouvelles tables sont venues compléter celles du foyer et certains équipements de la mairie ont été mis à jour (*photocopieur, serveur informatique*).



● PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

De la nécessité de modifier le Plan Occupation des Sols (P.O.S).

Savez- vous que le Plan d’Occupation des Sols de la commune de Jouy-sur-Morin a été créé et approuvé il y a **25 ans**, et n’a fait l’objet depuis son origine que d’une révision partielle de portée limitée ?

Or, au cours de ces 25 années écoulées, la population de Jouy-sur-Morin s’est développée et il apparaît évident que les attentes des habitants de notre commune ont évolué et ne sont plus les mêmes que ceux d’hier.

En outre, d'importants textes de loi ont été promulgués et ceux-ci ont changé profondément la réglementation et fixé des orientations nouvelles en matière d'urbanisme.

“UN P.O.S INADAPTÉ & OBSOLÈTE”

Au fil du temps ce document d'urbanisme qui régit le droit des sols sur le territoire communal est devenu inadapté, voire même obsolète, ce qui entraîne obligatoirement des difficultés dans son application.

Ainsi, dans le cadre du règlement actuel, nous nous heurtons à des difficultés concernant l'implantation des bâtiments scolaires nouvellement construits au Champlat, ceux-ci nécessitant l'obtention d'un permis de construire pour leur maintien à titre définitif.

C'est pourquoi, nous prévoyant dès à présent le lancement d'une procédure de modification du POS qui sera soumise à **enquête publique**, cette modification sera présentée ensuite à l'approbation du Conseil Municipal.

Je profite par ailleurs de cette édition pour informer la population de Jouy sur Morin que cette enquête publique fera comme il se doit l'objet d'une large publicité (*affichage, bulletin d'information dans les boîtes à lettres, insertion dans les journaux*) afin d'apporter toute la transparence nécessaire sur le déroulement de la procédure.



“DU P.OS AU P.L.U”

Quoi qu'il en soit, et de toute évidence, la procédure de modification du POS qui va être mise en œuvre, n'exclut pas le fait qu'il devient de plus en plus urgent et indispensable d'envisager une refonte complète du Plan d'Occupation des Sols de Jouy-sur-Morin qui se traduira dans les faits par la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme, selon les lois en vigueur.

Aussi, toute l'équipe municipale a la volonté de s'atteler à cette tâche et d'ores et déjà nous espérons mettre en chantier l'élaboration d'un PLU, au cours de l'année 2010.

Roger Malvy

● TRAVAUX DE VOIRIE

Vous l'aurez peut-être constaté, plusieurs **interventions curatives** ont eu lieu sur la chaussée à différents endroits de la commune.

L'intervention principale concernait la **rue Creuse** (*Hardroit*) et la **route de Pouigny** dont l'ensemble de la couche de surface a du être rénovée. Nous avons profité de cette occasion pour stabiliser autant que possible les multiples nids de poule en formation de-ci de-là.

C'était sans compter sur les caprices de la météo qui nous a offert un hiver particulièrement rigoureux avec des périodes de gel intense. Lors du dégel, l'état des routes s'est fortement dégradé et les réparations n'ont pas toutes tenues. Beaucoup de travail reste encore à accomplir pour améliorer la qualité de nos routes. Une nouvelle campagne de réparation est d'ores et déjà planifiée pour cet été.



▷ Réfection de la chaussée, rue creuse (Hardroit)

■ LES ASSOCIATIONS

Après vous avoir proposé la liste exhaustive des associations de Jouy-sur-Morin dans le premier numéro de *La Gazette*, dorénavant, chaque trimestre, deux associations seront mises sous les projecteurs afin de mieux les faire connaître auprès de la population Jouyssienne.

Nous commençons donc cette série avec deux associations “d’utilité publique” que sont l’association des assistantes maternelles *Nounous Tom Pouce* (ci-dessous) ainsi que l’association des parents d’élèves *La vie des Ecoles* (voir page suivante).

● ZOOM SUR



Nounous Tom Pouce, Association loi 1901.

Mme Shokkos Blandine

☎ 01.64.20.31.57

💻 <http://www.nounous-tom-pouce.fr>

Créée à Jouy sur Morin en 2004, l’association “*Nounous Tom Pouce*” regroupe environ trente assistantes maternelles agréées dynamiques venant de plusieurs communes des cantons de la Ferté Gaucher, Provins et Coulommiers et concerne une soixantaine d’enfants.

L’association n’a pas la vocation d’être un mode de garde mais a pour but de rompre l’isolement des assistantes maternelles en milieu rural et de socialiser les enfants qu’elles ont en garde en leur proposant des activités d’éveil.

Grâce à la municipalité de Jouy sur Morin qui prête la salle de la maison des associations, les « nounous » se réunissent deux fois par semaine. Les activités extérieures (*marché de Noël, soirée à thème ...*) et les subventions ont permis plusieurs investissements en matériel comme une piscine à balles.

Un mardi sur deux, la salle accueille les babillages d’enfants accompagnés de leur maman ; pause café, petits gâteaux et discussions sont au rendez-vous (*ouvert à toutes les mamans*), les deux autres mardis matins étant réservés aux assistantes maternelles et leurs enfants en garde. Depuis peu une psychomotricienne intervient pour des séances de relaxation massage pour les bébés.

Les jeudis matins, les « nounous » proposent aux enfants des ateliers de motricité et des ateliers d’éveils comme le dessin, la peinture, les jeux, la musique.



Blandine Shokkos

Si vous souhaitez en savoir plus, vous trouverez toutes les informations sur le site Internet de l’association :

<http://www.nounous-tom-pouce.fr>

AGENDA DE L’ASSOCIATION.

Samedi 28 mars, Soirée à thème au foyer de la mairie de Jouy sur Morin.

Jeudi 16 avril, Sortie ferme pédagogique avec les enfants en garde et les mamans du mardi.

Courant du mois de mai, Promenade en petit train à la Ferté Gaucher avec les enfants.

Dimanche 28 juin, Pique-nique à Amillis.

Courant juillet, Sortie zoo d’Atilly.

Dans le mois de novembre, Spectacle musical.

Samedi 5 décembre, Fête de Noël de l’association.

● ZOOM SUR



Parents d'élèves de
Jouy-sur-Morin

La Vie des Ecoles

Mme Desplan Marie-Line

☎ 01.64.20.36.44

💻 <http://laviedesecoles.aliceblogs.fr/blog>

L'association "*La Vie des écoles*" a été créée en 2002 par un groupe d'à peine 5 personnes, dans le but de proposer aux parents de Jouy-sur-Morin une association apolitique, ouverte au plus grand nombre. Aujourd'hui, elle compte une vingtaine d'adhérents.

L'association est un lien entre les parents d'élèves et les administrations qui gèrent nos établissements scolaires tels que la mairie et le corps enseignant, et elle tente également de favoriser les échanges entre les parents, voire avec les habitants qui n'ont pas ou plus d'enfants dans nos écoles.

Les actions de l'association sont des actions scolaires et des actions familiales.

Les actions scolaires portent sur la sécurité, l'encadrement des enfants et l'aménagement des locaux. Des actions ponctuelles (*ventes de crêpes, confettis pour le carnaval, marché de Noël ...*) permettent de collecter un peu d'argent afin d'améliorer l'ordinaire des écoles de Jouy.

Ces dernières années, ces actions ont rendu possible l'achat d'une plastifieuse, une relieuse, une télévision, des lecteurs de DVD, des livres, des DVD, des vélos ...

En parallèle de leur rôle de représentants des parents d'élèves, les membres de l'association ont voulu participer à la vie active de la ville et épauler les écoles dans leurs différentes activités.

C'est pour cela que des actions familiales ont été créées comme par exemple des pique-nique, bourses aux livres, brocante aux jouets et repas thématiques.

Cette année, l'association a organisé pour la première fois, avec le soutien de la mairie, le carnaval annuel le 7 Mars, celui-ci ne pouvant plus être géré par les écoles compte tenu de la semaine scolaire de quatre jours.

Tous les membres de l'association souhaitent à tous une excellente année 2009 et comptent sur les parents et la population de Jouy-sur-Morin pour leur participation aux différentes actions.

Marie-Line Desplan.

CARNAVAL 2009

En cette matinée du **samedi 7 mars**, Jouy sur Morin s'est animé au rythme du défilé du carnaval qui, cette année, était organisé par l'association de parents d'élèves *La Vie des Écoles*. Un gros soutien logistique de la municipalité jouyssienne a permis aux enfants et à leurs parents de parcourir le bourg à la suite d'un char décoré sur le thème de la bande dessinée. Petits et grands ont joué le jeu, et c'est en grand nombre que tous se sont retrouvés à l'école du Champlat pour finir la matinée autour de gâteaux et de boissons.

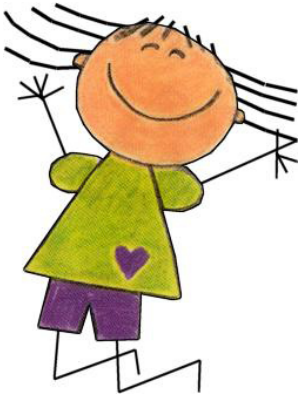
Le thème cette année était celui de la B.D.

Les personnages les plus représentés étaient Astérix et Lucky Luke. Rendez-vous l'année prochaine pour un carnaval encore plus grand et encore plus d'enfants déguisés.

L'association «*La vie des écoles*» tient à remercier toutes les personnes, petites et grandes, qui ont permis par leurs présences lors du carnaval de Jouy sur Morin d'en faire un moment important dans la vie de notre commune.

Vous trouverez une galerie photos du carnaval 2009 sur le blog

<http://laviedesecoles.aliceblogs.fr/blog>



► La photo de groupe des enfants.

■ COMMISSIONS & SYNDICATS

LISTE DES REPRÉSENTANTS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS.

- 1 - SMICTOM.** Titulaires : M. Neiryck & M. Martin. Suppléants : Mme Gaillard & M. Houdry.
- 2 - Syndicat Intercommunal d'Electrification de l'Arrondissement de Coulommiers (SIEAC)**
Titulaires : M. Berjot & M. Martin. Suppléants : M. Gobillot-Goyat & M. Gouletquer.
- 3 - Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de la fertè Gaucher (SIVOS)**
Titulaires : Mme Gaillard & Mme Moreau.
- 4 - Syndicat de Télévision.** Titulaires : M. Houdard Christophe & M. Gobillot-Goyat.
- 5 - Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut Morin (SIVHM)**
Titulaires : Mme Gaillard & M. Houdard Christophe. Suppléants : M. Malvy & M. Hubert.
- 6 - Syndicat National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS)**
Titulaires : M. Malvy & Mme Faconnier Josie.
- 7 - Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD)**
Titulaire : Mme Moreau. Suppléante : Mme Martin
- 8 - Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Exploit. du Réseau d'Assainissement du Hameau de Montigny**
Titulaires : M. Martin & M. Berjot.
- 9 - Syndicat Intercommunal d'Assainissement Nord Est (SIANE)**
Titulaires : M. Malvy & M. Berjot. Suppléants : M. Doublet & M. Martin.
- 10 - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine et Marne (SNE)**
Titulaires : M. Neiryck, M. Malvy & M. Berjot. Suppléants : Mme Labrye, M. Doublet, M. Houdard Denis.
- 11 - Caisse des Ecoles,** Président : M. Luc Neiryck.
Titulaires : Mme Gaillard, M. Gaubert & Mme Bordas. Suppléants : M. Gobillot-Goyat, Mme Moreau & Mme Thibault.
- 12 - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**
Titulaires : Mme Gaillard, Mme Bordas, Mme Moreau & M. Gobillot-Goyat.
- 13 - Action Cantonale "Enfance et Famille".** Titulaire : Mme Gaillard Héloïse.
- 14 - Commission d'appel d'offres & ouverture des plis.** Président : M. Luc Neiryck.
Titulaires : Mme Labrye, M. Malvy & M. Houdard Christophe. Suppléants : Mme Gaillard, M. Martin & M. Berjot.



LISTE DES REPRÉSENTANTS AUX COMMISSIONS INTERNES.

- 1 - Commission de finances.** (Présidence : Mme Labrye)
Membres : Mme Gaillard, M. Gouletquer.
- 2 - Commission Voirie & Eclairage.** (Présidence : M. Berjot)
Membres : M. Martin, M. Houdard, M. Doublet, M. Hubert.
- 3 - Commission d'urbanisme & plan d'occupation des sols.** (Présidence : M. Malvy)
Membres : M. Martin, M. Houdard, M. Doublet.
- 4 - Commission des bâtiments & travaux neufs.** (Présidence : M. Martin)
Membres : M. Doublet, M. Houdard, M. Hubert.
- 5 - Commission des fêtes, loisirs & sports.** (Présidence, Mme Thibault)
Membres : Mme Gaillard, M. Houdry, Mme Bordas, M. Gouletquer, M. Houdard.
- 6 - Commission informatique.** (Présidence, M. Gobillot-Goyat)
Membres : M. Martin, M. Houdry, Mme Martin.
- 7 - Commission eau & assainissement.** (Présidence, M. Doublet)
Membres : M. Martin, M. Hubert, M. Houdard.
- 8 - Commission environnement & espaces verts.** (Présidence, M. Houdard)
Membres : M. Hubert, M. Berjot, M. Martin, M. Gaubert.
- 9 - Commission artisanat, commerce & emploi.** (Présidence, Mme Bordas)
Membres : Mme Gaillard, M. Gaubert, M. Gouletquer.
- 10 - Commission cimetière.** (Présidente, Mme Martin)
Membre : Mme Thibault.
- 11 - Commission Culture, Communication & relation avec les associations.** (Présidence, M. Gobillot-Goyat)
Membres : Mme Gaillard, Mme Thibault, Mme Bordas, M. Gouletquer.
- 12 - Commission des écoles.** (Présidence, Mme Moreau)
Membres : Mme Gaillard, M. Houdry, M. Gaubert, Mme Bordas.



● RENDEZ-VOUS

Réservez votre Week-End de Pâques !

Dés le **vendredi 10 avril** et pour toute la durée du Week-End, la fête foraine s'installe à Jouy-sur-Morin. Vous pourrez retrouver avec plaisir vos stands habituels tels que les auto-tamponeuses, la pêche à la ligne, le tir au ballons, etc.

Le **dimanche 12 avril** verra la traditionnelle Brocante de Printemps envahir les rues et ruelles du village. Venez chiner parmi les centaines de brocanteurs d'un jour ou de toujours et, qui sais, peut être dénicher l'objet tant convoité et depuis si longtemps recherché.

«Pâques, c'est avant tout la chasse aux oeufs»

Cette année, la municipalité organise une chasse aux oeufs pour les plus petits (*enfants jusqu'à 5 ans*) dans le jardin du prieuré. Dans le même temps, des activités ludiques pour les plus grands (*6 - 10 ans*) seront mises en place dans la cour de l'école du Centre.

Tout cela se déroulera le **dimanche 12 avril de 14h00 à 17h00**. Il y aura bien évidemment des oeufs en chocolat pour tout le monde !



Pizz'amici

Laissez vous tenter par de délicieuses pizzas à partager entre amis.



Passez vos commandes par téléphone au **06.63.21.49.67** et venez les chercher sur la place de l'église, tous les vendredis soir entre 17h30 et 21h. Pizzas classiques (*Mar-gherita, vésuvio, spéciale...*) ou originales (*pepperoni, giacomino, alsacienne, etc.*), vous trouverez toujours la pizza idéale pour bien commencer votre Week-End..

Classe de neige 2009

Les élèves de CM2 de Jouy-sur-Morin sont dans les starting-bloc ...

Plus que quelques jours et ils prendront la route pour la traditionnelle classe de neige.

Direction **Morzine** en haute Savoie. Quinze jours loin de leurs parents, une grande première pour certains d'entre eux !

La classe de Neige partira le **lundi 23 mars au soir** (*départ place de l'église*) et sera de retour le **samedi 4 avril au petit matin**. Ils seront alors accueillis, après une nuit dans le car, au foyer communal par un chocolat chaud et des viennoiseries. Les parents des élèves concernés sont évidemment conviés par la même occasion.

Pendant la quinzaine, des nouvelles de nos jeunes montagnards seront données régulièrement par l'intermédiaire de l'école du Centre et du site Internet des écoles de Jouy à l'adresse <http://www.ecoles-jouysurmorin.fr/>

Internet & zones rurales.



Alors que le **Conseil Général** qualifie la Seine & Marne de **100% ADSL**, nous savons pertinemment qu'il n'en est rien! Certes, la géographie particulière de notre commune (*de nombreux hameaux excentrés*) explique partiellement la difficulté de raccordement des internautes, mais une telle disparité entre habitants pose la question de l'**égalité de tous face au développement des réseaux de communication ainsi que du désenclavement des zones rurales**. A l'heure de la fibre optique dans les grandes agglomérations, nous aimerions pouvoir «simplement» bénéficier d'un accès permanent à un débit acceptable.

Consciente du problème que rencontre certains administrés, la municipalité de Jouy-sur-Morin souhaite rescinder les habitants qui ne sont **pas éligibles à l'ADSL**. Ceci concerne essentiellement les habitants des hameaux de **Pinebard, Champ-cormolin** et une partie du **Jariel**, soit une trentaine d'habitations environ. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions ensemble trouver une solution à ce dossier.

● VOTRE AGENDA - DE MARS À JUIN 2009

RÉ "Jouy" SSANCES

✧ MARS 2009 ✧

Dimanche 15 mars

Thé dansant, *Club Rencontre*.

Samedi 21 mars

Loto, association *Rev' Tropical*.

Samedi 28 mars

Soirée "bretonne", association *Nounous Tom Pouce*.

Samedi 28 mars, l'association J.OU.Y organise un Stage Djembé adulte, maison des associations.

✧ MAI 2009 ✧

Vendredi 8 mai, Cérémonie commémorative.

Samedi 9 mai, concours de boule nocture (20h)
Association *La boule de Jouy*.

Samedi 16 mai, l'association J.OU.Y organise un stage de percussions, maison des associations.

Samedi 24 mai, Accueil du groupe Franco-Allemand (jumelage cantonal)

Samedi 30 mai, Soirée à thème association *J.OU.Y*

✧ AVRIL 2009 ✧

Samedi 4 avril, concours de boule nocture (20h)
Association *La boule de Jouy*.

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 avril,
"FÊTE DU PRINTEMPS"

Fête foraine tout le week-end, brocante
et chasse aux oeufs le 12 avril.

Samedi 25 avril, concours de boule nocture (20h)
Association *La boule de Jouy*.

Dimanche 26 avril,

Loto, association *Le Flotteur Jouyssien*.

✧ JUIN 2009 ✧

Samedi 6 juin, concours de pêche organisé par l'association *Le Flotteur Jouyssien*.

Samedi 6 juin, «*Foire à tout*» brocante nocturne
organisée par l'association *La Boule de Jouy*.

Dimanche 7 juin, élection Européennes.

Samedi 13 & dimanche 14 juin, Exposition de l'association d'encadrement.

Samedi 20 juin

FÊTE DE LA ST JEAN & FÊTE DE LA MUSIQUE.

Samedi 27 juin

REMISE DES PRIX & KERMESSE.

DÉTENTE / LOISIRS

Sudoku, niveau intermédiaire.

3				6	7			5
					9	3		
	9						6	1
2		1	6		4			
	4			5			7	
			8		3	4		6
9	1						5	
		6	3					
5			7	8				9

▷ ENIGME (ARITHMÉTIQUE) ★★

Un petit garçon affirme :

« j'ai autant de frères que de sœurs ».

Sa sœur répond :

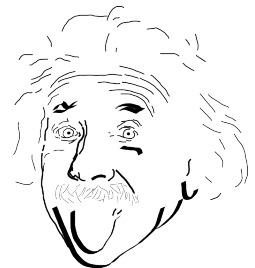
« j'ai deux fois plus de frères que de sœurs »

✓ Combien y a-t-il d'enfants dans cette famille ?

▷ LOGIQUE ★

✓ Trouvez la suite logique ...

1
11
21
1211
111221
312211
...



Les réponses seront données dans le prochain numéro de la Gazette de Jouy ainsi que sur le blog de la mairie
<http://jouysurmorin.free.fr> d'ici une quinzaine de jours.

Parmi les améliorations à apporter dans ce journal communal, certains Jouyssiens nous ont réclamé la rubrique **Etat Civil** que voici. Une fois par an, nous ferons donc le récapitulatif des naissances, mariages et décès qui auront égrainé l'année écoulée.

Il faut savoir que cette rubrique est soumise à **autorisation de publication** et que nous ne sommes donc pas en mesure de publier la totalité des actes d'Etat Civil.

Pour l'année 2008, Jouy-sur-Morin a compté **30 naissances, 8 mariages et 13 décès**.

● MARIAGES

Le 6 avril,

M. **Laniesz Serge** & Mme **Lainé Annette**.

Le 14 juin,

M. **Rogue Franck** & Mme **Régis Floriane**.

Le 28 juin,

M. **Glassman Laurent** & Labrye **Delphine**.

● NAISSANCES

Cassandra Chaleon

Née le 08 février 2008

Léna Da Silva Fernandes

28 mai 2008

Joachim Robin

Né le 03 juin 2008

Mathilde Thomas

Née 25 juillet 2008

Gloria Pitteman

Née le 28 juillet 2008

Ambre, Corinne, Gaëlle Letolle

Née le 04 août 2008

Lana Bouhet

Née le 05 août 2008

Kessie, Danièle, Martine Morel

29 août 2008

Thomas Simon

Né le 21 août 2008

Patricia Gaillard

Née le 21 septembre 2008

Théo, Daniel, Bruno Cellier

Né le 17 novembre 2008

Maëlia Blanchard

Née le 24 novembre 2008

Mayanne Desessard

Née le 24 novembre 2008

● DÉCÈS

Le 26 janvier, **Mme Helle Marie Thérèse**, Parix X.

Le 14 février, **M. Thirion Sylvain**, Quincy sous Senart.

Le 24 février, **M. Houé André**, Jouy-sur-Morin.

Le 26 mars, **Mme Cloud Renée**, Jouy-sur-Morin.

Le 28 mars, **M. Raton Francis**, Jouy-sur-Morin.

Le 9 juin, **Mme Ticchi Albertine**, Jouy-sur-Morin.

Le 16 juin, **Mme Luquot Gisèle**, Ivry sur Seine.

Le 25 juin, **M. Driot Claude**, Paris XIV.

Le 30 septembre, **M. Barbier Paul**, Coulommiers.

Le 26 octobre, **M. Vannier Maurice**, Paris XIV.

Le 27 octobre, **Mme Lefebvre Simone**, Bussy St Georges.

Le 17 novembre, **Mme Dupont Mauricette**, Jouy-sur-Morin.

● VITE DIT

Exposition *Mots et Images,* **Catarina Bravo.**

Après son exposition *Hommage à Angelo Da Silva* à l'office du tourisme de La Ferté Gaucher en fin d'année 2008, **Catarina Bravo** exposera de nouveau ses oeuvres à Provins dans le cadre de la manifestation Culturelle *Le printemps des poètes*.

L'exposition se tiendra du **2 au 31 mars** à la bibliothèque Alain Peyrefitte, 23 rue du marais 77160 Provins.

Le vernissage a eu lieu le samedi 7 mars 2009 à 14h.

Retrouvez la galerie virtuelle de l'artiste à l'adresse :

<http://catarinabravo.free.fr>



"Maud & Valentine" © Catarina Bravo, 2008.

Tiré à **1000 exemplaires** et distribué par les services municipaux.

Dépot légal 1er trimestre 2009.

Directeur de la publication : **M. Luc Neiryck**.

Co-directeur, Infographie : **M. Jérôme Gobillot-Goyat**.

Comité de rédaction : **L'équipe du Conseil Municipal**.

Imprimeur : **Les Impressions Steve, Coulommiers** ☎ 01.64.04.25.57

Remerciements :

► à l'association **La Vie des Ecoles** pour les photographies du marché de Noël.

© Tous droits réservés. Reproduction, même partielle, interdite.



Commune de Jouy sur Morin
Bulletin d'informations municipales.
- Trimestriel gratuit, ne peut être vendu -

● ENVIRONNEMENT

ELAGAGE "À CIEL OUVERT".

Nous rappelons aux propriétaires qui possèdent des arbres, arbustes et haies vives à proximité de propriétés voisines ou des voies communales que, conformément aux articles 671 et suivants du Code Civil ainsi que 161 du Code Rural, **ils sont tenus de procéder régulièrement à la taille et à l'élagage à ciel ouvert des branches et branchages qui ont une emprise sur le voisinage ou la voirie.**



Ainsi, selon l'article R161-24 du code rural :

"Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la

conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat."

CHANGEMENT D'HEURE, PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ.

L'heure d'été a été instituée en France en 1975 suite au choc pétrolier de 1974 avec l'objectif d'effectuer des économies d'énergie en réduisant les besoins d'éclairage. Il s'agit principalement de faire correspondre au mieux les heures d'activités avec les heures d'ensoleillement pour limiter l'utilisation de l'éclairage artificiel. Deux estimations réalisées en 1996 et 2006 chiffrent l'économie d'énergie entre 0,7 et 1,2 TWh chaque année.

Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est la Commission Européenne qui définit le calendrier fixant le début et la fin de la période d'heure d'été.

Pour l'année 2009, le passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été se fera le dimanche 29 mars à 2h00. Il sera alors 3h00.



DÉNEIGEMENT.

Les périodes de neige et/ou de verglas ont été particulièrement importantes cet hiver.

Nous rappelons à tous que **le déneigement des trottoirs incombe à chaque riverain** dont la responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

ENLÈVEMENT DES "MONSTRES"

Les prochains passages auront lieu les mercredis
18 mars et 20 mai 2009.

LA DECHETTERIE DE JOUY SUR MORIN

Rue de La Ferté Gaucher

☎ 01.60.24.75.70

Du 1er avril au 30 septembre 2009, la déchetterie passe en **horaires d'été** selon le calendrier suivant :

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 14h00 - 18h00
Jeudi : 09h00 - 12h00
Vendredi : Fermée
Samedi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Dimanche : 09h00 - 12h00

Merci de ne rien déposer devant les grilles lorsque la déchetterie est fermée.

Idem concernant les bouteilles de verre (*blanc et de couleur*), des conteneurs sont à votre disposition à la sortie de la ville (*Beauchien*) ainsi qu'à l'ancienne gare.



VOTRE MAIRIE

Mairie de Jouy sur Morin

11, place du Bouloi

77320 Jouy sur Morin

☎ 01.64.04.07.07 / ☎ 01.64.20.32.94

💻 <http://jouysurmorin.free.fr>

✉ mairie-de-jouy-sur-morin@wanadoo.fr (admin)

✉ jouysurmorin@free.fr (vos élus en direct)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, **8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00.**

Les samedis de **10h00 à 12h00.**

Permanences de vos élus, sur rendez-vous.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos avis concernant ce journal afin que nous puissions l'améliorer au fil des numéros ...